

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUXT**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

Délibération n° 2025-08-97

Date de la convocation : 13 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 3

Votes : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le dix-neuf décembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUXT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHEPIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANGE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251219-2025-08-97-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2025

Procurations :

EBOLI Laure, procuration à LESCANGE Etienne
SANTIAGO François, procuration à MERLE Evelyne
ORIOL Jessica, procuration à CROZET Hélène

Absent excusé :

Secrétaire : MERLE Evelyne

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL
D'UNE AGENTE TECHNIQUE D'ENTRETIEN**

Monsieur le maire informe que dans le cadre de l'évolution des missions d'une agente technique polyvalente, il est nécessaire d'augmenter son temps de travail de 30 à 35 heures hebdomadaires.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 11 décembre 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE cette proposition et DECIDE de l'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2026.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRÉTAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUXT, le 19 décembre 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance
Evelyne MERLE

